

Energie: les associations doivent elles aussi être soutenues!

Aucune mesure pour faire face à l'explosion des coûts énergétiques n'a été prise à destination des ASBL. Le gouvernement ne peut les oublier dans ses plans d'action.



La plupart des ASBL remplissent une mission essentielle. Aujourd'hui, nombre de ces structures craignent de ne plus pouvoir faire face à l'augmentation des prix de l'énergie. - Pierre-Yves Thienpont



Carte blanche -
Par Un collectif d'ASBL*

Publié le 6/10/2022 à 11:29 | Temps de lecture: 5 min

Depuis plusieurs mois et encore plus avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, les coûts énergétiques explosent. Gaz, électricité, mazout, bois, pellets, tout y passe. Tout le monde le voit sur sa facture et peu de gens peuvent se permettre d'omettre cette situation. Ceux-là sont les exceptions, pas la règle. Les ménages, les entreprises, les pouvoirs publics, tout le monde ou presque voit ses coûts augmenter, avec en cascade des effets dramatiques. De plus en plus de citoyens sonnent aux portes des CPAS, des entreprises vont jusqu'à stopper leurs activités parce que produire coûte plus que ça ne rapporte. Les fournisseurs, certains profitant allégrement de cette situation, reçoivent une demande exponentielle de plans d'étalement de factures astronomiques.

Les gouvernements, les Etats ont conscience du problème et tentent d'enrayer la catastrophe. Petitement d'abord et un peu plus au fur et à mesure de la pression sociale, citoyenne, syndicale et économique. Elargissement du tarif social, réduction de TVA, chômage économique pour cause de crise énergétique, report de

cotisations sociales, aide directe ou indirecte... Si les pouvoirs publics sont conscients du désarroi des citoyens et des entreprises, les mesures consenties n'y apportent aucune solution pérenne.

Plus de 70.000 ASBL en Belgique

Au milieu de cette situation catastrophique, couche supplémentaire à des difficultés croissantes, un type de structure a été oublié : les mesures décidées à ce jour en faveur des entreprises, indépendants et citoyens n'auront qu'un impact marginal sur les ASBL et il n'existe à ce jour aucune mesure spécifique.

Volontairement ? Peut-être. Inconsciemment ? Assurément.

Les ASBL sont plus de 70.000 en Belgique et occupent ensemble 497.400 salariés, dont une partie rémunérés sur fonds propres(1). En plus de ces emplois rémunérés, les ASBL reposent sur la mobilisation d'un nombre très élevé de bénévoles. On parle en moyenne d'une septantaine de volontaires par association, certaines plus que d'autres, bien sûr. Elles sont considérées aujourd'hui comme des entreprises comme les autres par le nouveau Code des sociétés. Selon celui-ci, leur seule distinction réside dans l'impossibilité de redistribuer des bénéfices.

De nombreux services à la population

Ces ASBL offrent des services à la population afin de répondre à leurs besoins fondamentaux (éducation, santé, sport, action sociale, etc.). Elles occupent régulièrement des personnes peu ou pas qualifiées comme les entreprises de travail adapté, les centres d'insertion socio-professionnels. Elles forment des personnes dans des domaines où les besoins sont criants ces derniers mois comme l'horeca ou la construction. Elles développent des projets économiques non délocalisables qui jouent un rôle majeur au niveau social, culturel, sanitaire et offrent des alternatives en matière d'agriculture, d'alimentation, de logement...

Une grande part des citoyennes et citoyens belges sont ou ont été actives ou actifs dans une ASBL un jour : mouvement de jeunesse, club de sport, association de solidarité nationale ou internationale, de protection de l'environnement, de diffusion culturelle, d'éveil artistique...

La solidarité comme moteur

Notre relation aux associations est multiple : les uns y travaillent, les autres s'y engagent bénévolement, les uns y conduisent leurs enfants qui y pratiquent du sport, de la musique, des activités de loisirs, culturelles ou artistiques, les autres y trouvent une aide quotidienne ou sporadique pour leurs parents âgés ou leurs proches en situation de handicap, certaines y concrétisent chaque jour la solidarité, locale ou internationale...

Chauffer une salle de théâtre, éclairer un terrain de foot, accueillir/héberger ou soigner des personnes fragilisées, aucune de ces choses ne peut se faire sans énergie. Il y a toujours moyen d'augmenter ses prix, de demander à des spectateurs et spectatrices de venir avec une couverture supplémentaire, de déplacer les entraînements et les matchs à des heures où les lumières peuvent rester éteintes. Mais est-ce viable à l'orée de cet hiver ? Il est évident que non.

Un surcoût impossible à assumer

Les citoyennes et citoyens ne pourront payer des prix trop élevés pour les services rendus par les associations et nombre d'entre nous rognent déjà sur ce type de dépenses pour pouvoir payer leurs propres factures d'énergie. Pour les ASBL, il n'est pas possible d'augmenter les prix ni souvent de réduire les températures. Ce sont aussi ces associations qui recueillent celles et ceux qui ne s'en sortent plus, ont besoin d'un colis alimentaire, de rester au chaud quelques heures, de manger un peu, de trouver une écoute face aux difficultés.

Acteur essentiel, les ASBL jouent un rôle social, humain, de santé, économique, d'humanité dont nous avons toutes et tous besoin. Diminuer ou fermer les services sociétaux de base à la population, restreindre l'accueil et l'hébergement des personnes fragilisées, fragiliser les parcours scolaire et de formation, priver la population de sport et d'activités culturelles, renoncer à ces moments bénévoles où on retrouve ses amis pour préparer des actions et événements parce que les structures ne peuvent plus payer ses factures d'énergie, c'est dire adieu à ce qui fait société, à la solidarité, à ce qui nous réunit. C'est imposer un nouveau confinement par défaut de prévoyance. C'est renoncer à ce qui est bon pour le corps et le cœur. C'est oublier que nous sommes avant tout des êtres sociaux qui avons besoin de rire, de chanter, d'être aidé et soutenu, de courir, de danser, de jouer, de faire de la musique, de soutenir les autres.

Mesdames et Messieurs des gouvernements, aidez les ASBL ! Elles ont besoin de vous, elles comptent sur vous et derrière elles, chacune et chacun de nous.

Associations signataires : SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises ; MOC, Mouvement Ouvrier Chrétien ; ACC, Association des Centres culturels de la Communauté française ; AISF, Association Interfédérale du Sport Francophone ; AES, Association des Etablissements Sportifs ; FEBRAP, Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté ; MdM, Médecins du Monde ; CONCERTES, Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ; FMM, Fédération des Maisons Médicales ; Comme chez nous, accueil et accompagnement des personnes sans abri ; La Plateforme Citoyenne de soutien aux Réfugiés ; Coopcity, centre dédié à l'entrepreneuriat social ; Le Lama, centre médico-social ; La FDSS, fédération des services sociaux ; CSD Bruxelles, centrale des services à domicile.

(1) Chiffres du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège (<http://www.ces.uliege.be/asbl-aisbl/>) et Fondation Roi Baudouin, « Le poids économique des institutions sans but lucratif en Belgique, 2020 » (<https://media.kbs-frb.be/fr/media/7697/20200512ND.pdf>).